



# **COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

## **du 8 juillet 2019 à 20 H 30**

### **Salle du Complexe des Cordeliers**

L'an deux mille dix-neuf, le 8 juillet à 20 H 30, les membres du conseil communautaire, représentant les communes adhérentes à la communauté, se sont réunis à la salle du complexe des Cordeliers, conformément à la convocation qui leur avait été adressée par le Président.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs les délégués communautaires : Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Daniel DARROUX, Robert FRAIRET, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean-Claude THEULE, Alain CONCIL, Pierre LABRIFFE, Armel LAFFONT, Nadine ARQUE, Bernard LASPORTES, Jean-Luc WOLOSZYN, Robert PACHE, Michel ESPIE, Robert DUFRECHOU, Robert CAMAZZOLA, Pierre ANTONELLO, Andrew CAVALIERE, Francette ESCAICH, Gisèle FAUCHE, Gérard BRUNET, Daniëlle ZADRO, Jean-Jacques OSPITAL, Béatrice NARRAN.

Etaient absents et/ou excusés :

Mesdames et Messieurs les délégués communautaires : Richard BARBE, Philippe CAHUZAC (P. : Nadine ARQUE), Véronique THIEUX-LOUIT, Francis CAPDEVILLE (P. : Alain CONCIL), Pierre LABRIFFE, Francis CAPDEVILLE, Philippe CANTAN, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Michel VIC, Daniel PERES, Véronique BRANA (P. ; Robert CAMAZZOLA), Barbara NETO, Caroline CEUILLENS, Marie-Thérèse CAZENAVE, Jean-François AGUT, Isabelle DURROUX, Cathy BARBE, Philippe LAVIGNE, Roland DUPUY, Jean-Michel DUPEYRON.

Le Président ouvre la séance en remerciant les participants ; il constate que le quorum est bien atteint, énumère les différents pouvoirs et transmet les excuses des absents. Il précise que la réunion se déroulera en deux temps, une première partie statutaire suivant l'ordre du jour et une seconde réservée à la présentation du bureau d'études ALTAÏR en faveur d'une action communautaire de l'habitat qui pourrait prendre la forme d'un PIG (programme d'intérêt général) ou d'une OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat).

## **Approbation du compte-rendu du 29 mai 2019**

Le compte rendu proposé est validé à l'unanimité, puis le Président donne la parole à M. CONCIL pour toutes les délibérations relatives aux finances de la collectivité.

## **Finances : FPIC**

Il s'agit de confirmer la position de principe adoptée fin 2018, soit l'attribution libre de la totalité de ce fonds à la communauté de communes. Une baisse autour de 8 000 €

est à déplorer. Les deux délibérations de principe correspondantes sont validées à l'unanimité.

## **Finances : renouvellement de la ligne de Trésorerie**

Cette ligne existe depuis l'an passé, il s'avère judicieux de la conserver même si elle n'est pas forcément utilisée, elle permet de compenser le décalage du versement des différentes aides. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

## **Administration : modification du tableau des emplois**

Il s'agit d'intégrer le poste de Mme CASTAGNA au sein de la communauté de communes qui passera du stade de PEC à celui de fonctionnaire territorial avec une titularisation au terme d'une période de stage d'une année. Cependant, il n'y a pas de modification du poste actuel, les conditions d'exercice restent 32 heures qui sont partagées entre l'accueil à la médiathèque et celui de la MSAP.

Le tableau des emplois actualisé est alors approuvé à l'unanimité.

## **Autorisation du lancement des marchés de la Maison de Santé et du TAD**

Le Président propose qu'un marché soit publié conformément aux préconisations de l'expert et au jugement rendu. En accord avec les occupants de la MSP, il est essentiel de trouver les conditions les meilleures en termes d'isolation, de chauffage et de fonctionnement du sas d'entrée. Le cahier des charges techniques doit être en adéquation avec une utilisation quotidienne du bâtiment.

Le marché du TAD doit être reconduit pour 3 ans, celui des navettes et du transport des artistes interviendra dans un deuxième temps.

Cette délibération est validée à l'unanimité. Mme ZADRO ne participe pas au vote qui concerne la MSP.

## **Questions diverses**

M. LASPORTES interroge le Président sur l'avancée des travaux des sanitaires événementiels à Cauderon. Le Président lui assure que le site sera prêt pour accueillir les festivaliers de Tempo Latino.

## **Lancement du PIG Habitat (Programme d'Intérêt Général) présenté par le cabinet ALTAÏR**

A la suite de la présentation du cabinet ALTAÏR, le conseil communautaire approuve le lancement d'une étude pré-opérationnelle de l'habitat de façon à ce qu'il puisse se prononcer sur la mise en place d'un PIG ou d'une OPAH dans l'intérêt de l'amélioration de l'habitat du territoire et autorise le lancement d'une consultation visant à choisir le cabinet en capacité de réaliser cette étude.

La séance est levée vers 22 H 30.